

Pros du tourisme:

Tout savoir sur les mobilités et les déplacements en Ardèche

CCI de l'Ardèche, délégation d'Aubenas - 19 novembre 2025













Ordre du jour

- Enjeux des mobilités pour le secteur touristique, contexte et chiffres clés
- Mobilité des voyageurs en amont du séjour
- Mobilité des voyageurs durant le séjour
- Actions concrètes à mettre en place au sein de son établissement
- Panorama d'initiatives inspirantes en Ardèche et ailleurs



Avant de commencer, quelques notions...

→ Mobilités douces :

Les mobilités douces englobent les modes de déplacement non motorisés ou à faible impact environnemental, tels que la marche, le vélo, la trottinette ou les transports en commun. Elles visent à réduire la pollution, améliorer la qualité de vie et promouvoir une mobilité durable.

(Source: ecologie.gouv)

→ Séjour bas carbone :

Un séjour bas carbone est un voyage qui intègre des mobilités bas carbone (transports collectifs, marche, vélo) pour se rendre à destination et pour se déplacer pendant le séjour. Il favorise également des activités respectueuses de l'environnement et valorise les patrimoines matériels et immatériels locaux, tels que la gastronomie, les savoir-faire, l'architecture et la nature. (Source : ADEME)

→ Intermodalité :

L'intermodalité désigne l'utilisation successive de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement, dans une logique de complémentarité, pour optimiser l'efficacité, le coût, et/ou l'impact environnemental du trajet. (Source : ADEME)

→ Le dernier kilomètre :

Le dernier kilomètre désigne la dernière portion d'un trajet, généralement courte, entre le point d'arrivée d'un mode de transport principal (gare, arrêt de bus, parking relais, etc.) et la destination finale du voyageur (hébergement, site touristique, lieu de travail, etc.). (Source : ADEME)



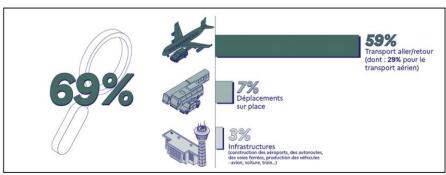


Les enjeux de la mobilité dans le tourisme

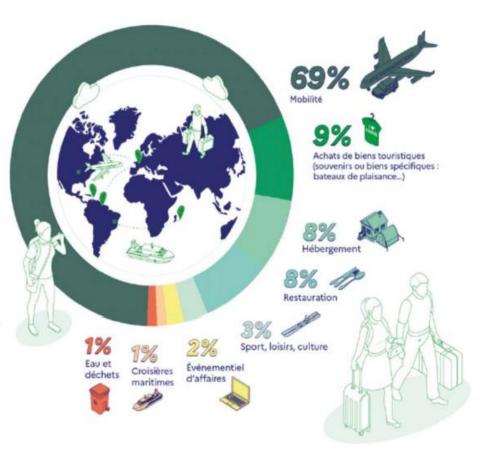
Aujourd'hui, le tourisme représente 11% des émissions de GES en France

Transport : 69% dont près de 50% rien que pour la voiture individuelle.

Hébergement, restauration et achats touristiques : 25%



Source : Bilan d'émissions de gaz à effet de serre, ADEME, 2024





Les enjeux de la mobilité dans le tourisme : Zoom sur l'Ardèche

- → 60% des touristes en Ardèche recherchent des modes de transport plus respectueux de l'environnement sur leur lieu de séjour (transport en commun, vélo, marche)
- → 89% des touristes sont en séjour fixe (vs itinérant = plusieurs lieux de séjour)
- → Pour venir...: 93% utilisent la voiture
- → Taux d'équipement en voiture individuelle de nos principaux marchés émetteurs (Source : INSEE 2019) :

• Paris: 33.5%!

• Ile-de-France : 64.5%

• Lyon: 60.7%

→ Pendant le séjour :

- 89% la voiture
- 30% à pied
- 12% en vélo perso. + 3% en location
- 3% en bus

MODE DE TRANSPORT POUR VENIR EN ARDÈCHE

Véhicule personnel	<mark>9</mark> 3%
Collectif, co-voiturage	9%
Mobilité douce	2%

PRINCIPAUX MODES DE TRANSPORTS UNE FOIS SUR PLACE

Véhicule personnel	90%
À pied	30%
Vélo	15%

Pôle Bésignoles, 6 route des Mines - F-07000 Privas Tél. 04 75 64 04 66 - adt07@ardeche-quide.com

(Source : Enquêtes clientèles 2023 – ADT Ardèche Enquête ART – Impacts climatiques 2025)



I) Mobilité des voyageurs vers la destination



Venir en Ardèche sans voiture?

Création d'une page web :

"Comment venir en Ardèche sans voiture?"

Toutes les informations nécessaires à communiquer à sa clientèle en amont du séjour.

3 entrées :

- O Venir en Ardèche en train, puis bus
- O Venir en Ardèche à vélo
- O Vacances en Ardèche sans voiture, comment faire?





Des vacances en Ardèche sans voiture

Création d'une rubrique :

"Séjours sans voiture"

Création d'idées séjours pour inspirer, basées sur des offres idéalement écoresponsables et accessibles sans voiture (hébergements, restauration et activités).

Formats:

- Courts et moyens séjours
- O Cibles: clientèles de proximité, urbaines
- O Critères: être un hébergement écoresponsable et/ou Accueil Vélo, accessible sans voiture et avoir des activités réalisables autour de sa structure.
- O Jusqu'à une trentaine de séjours en ligne en haute saison



Envie d'être référencé sur cette page ? => contactez votre office de Tourisme

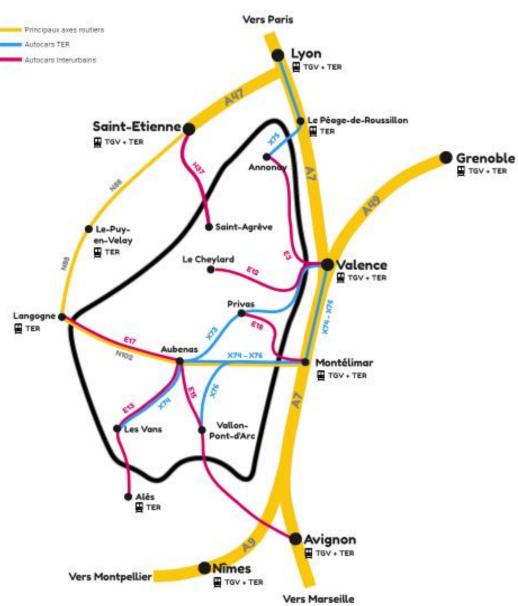
Des idées de séjours sans voiture ? => votre contact : aldardun@ardeche-guide.com



Réseaux interurbains pour venir en Ardèche

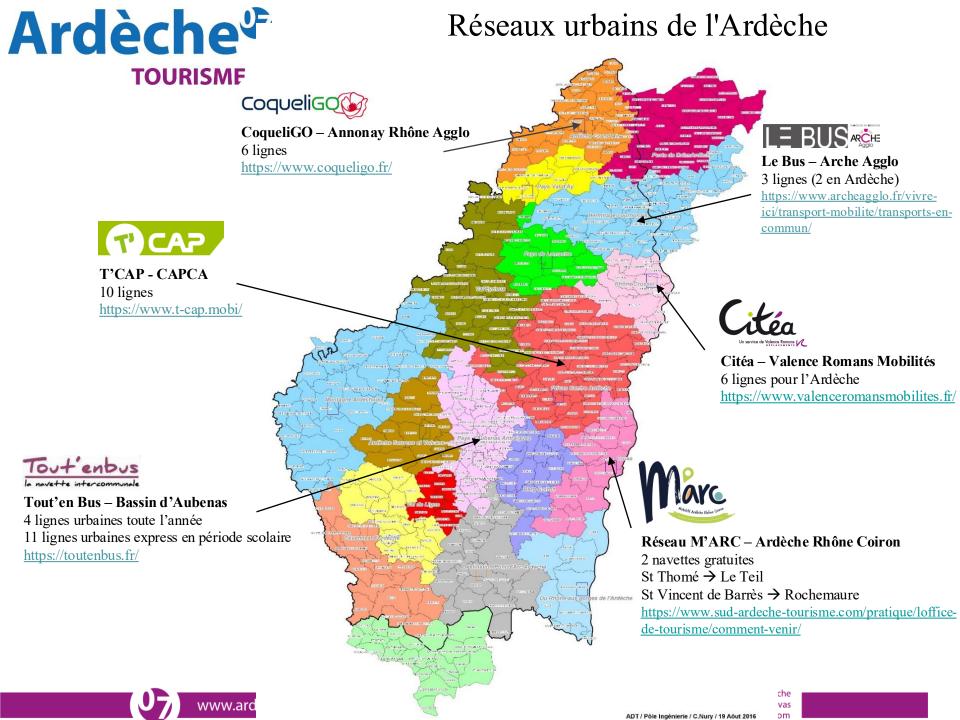
- La Région AURA met à disposition un réseau d'autocars réguliers pour desservir l'Ardèche. Les lignes, horaires et infos trafic sont disponibles sur le site officiel.
- Transport vélos possible sur <u>certaines</u> lignes avec réservation obligatoire.
- Application Oùra: support billettique régional utilisé sur le réseau Cars Région Ardèche et les trains TER.
- => Calcul d'itinéraire, achat de titres de transport en ligne, favorise l'intermodalité.

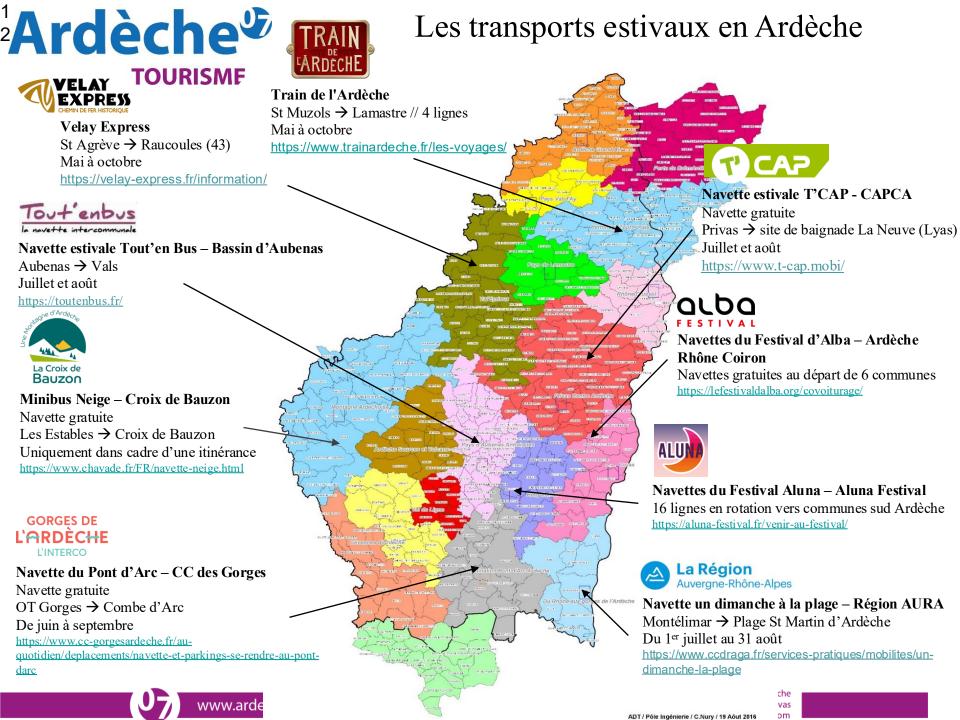






II) Mobilité des voyageurs durant le séjour







16 Millions de covoitureurs en France en 2024 dont 6 millions pour les vacances/loisirs

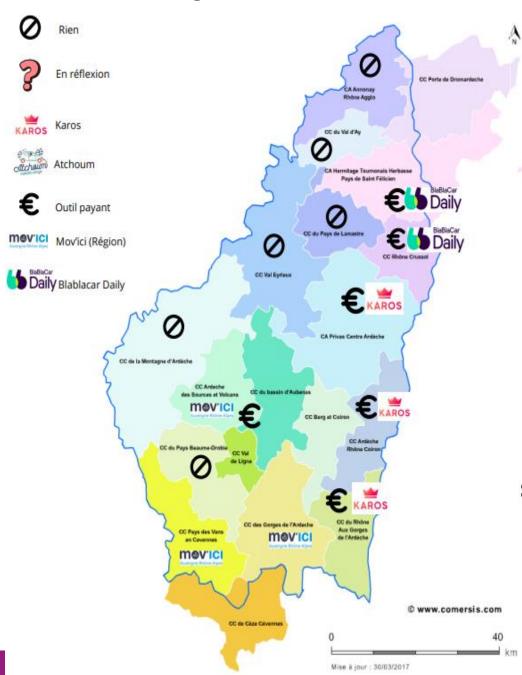
Covoiturage en Ardèche :

- Vallée du Rhône Nord : <u>BlaBlaCar</u> <u>Daily</u> (€)
- o Sud: Mov'ici
- Vallée du Rhône Sud : <u>Karos</u> (€)

Aires de covoiturage en Ardèche :

<u>Une Carte interactive</u> des aires de covoiturages aménagées en Ardèche développée par le Conseil départemental de l'Ardèche.

Le covoiturage en Ardèche





Autopartage en Ardèche

Les services d'autopartage en Ardèche :

- La CAPCA propose 3 véhicules en libre-service sur Privas via le réseau **T-CAP** (être résident du territoire)
- Le service d'autopartage régional : <u>l'offre Citiz</u>



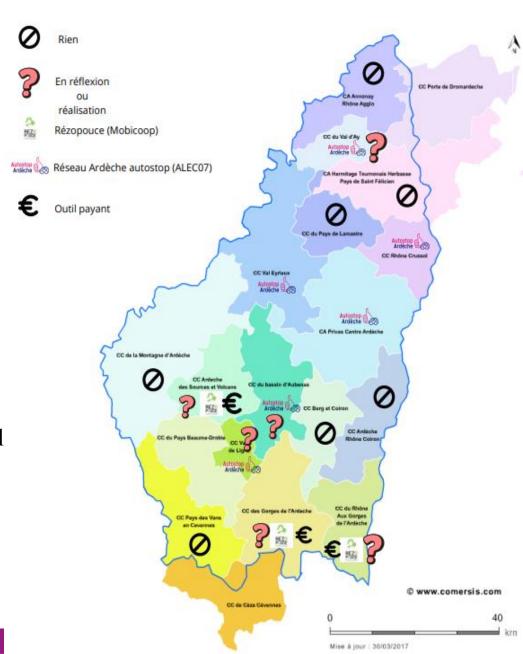




Autostop dynamique:

- Refonte en cours par Alec07 de la plateforme en ligne des arrêts d'autostop de l'Ardèche pour mise en ligne prévue courant février 2026
- Objectifs: recenser tous les arrêts d'autostop du département et créer une communauté autour de cette pratique
- Réseau Ardèche autostop (Alec07):
 CAPCA, Val'Eyrieux, Rhône Crussol, Val d'Ay, Bassin d'Aubenas, Val de Ligne
- Expérimentation "<u>Rezo Pouce</u>" en Sources&Volcans, Gorges, DRAGA

Autostop en Ardèche



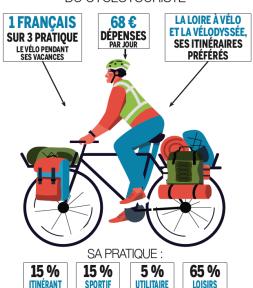


En France

le succès du vélo se poursuit :
25% de cyclistes réguliers et 32% de cyclistes occasionnels
+ 37% de passages vélo sur les voies vertes entre 2019 et 2023

PORTRAIT ROBOT

DU CYCLOTOURISTE



Se déplacer à vélo

En Ardèche

+47% entre 2019 et 2024 sur l'ensemble des voies douces de l'Ardèche

- ViaRhôna 2022 / tronçon Lyon-Avignon :
 - 320,000 vélos X 3 depuis 2017
 - 36,000 itinérants
- Dolce Via :
 - 80,000 cyclistes : Fréquentation x5 en 10 ans
 - 1^{er} itinéraire vélo régional sur la plate-forme France Vélo Tourisme

1/4 des touristes ont fait des sorties vélo pendant leur séjour (très majoritairement des balades loisir). x3 par rapport à 2016.

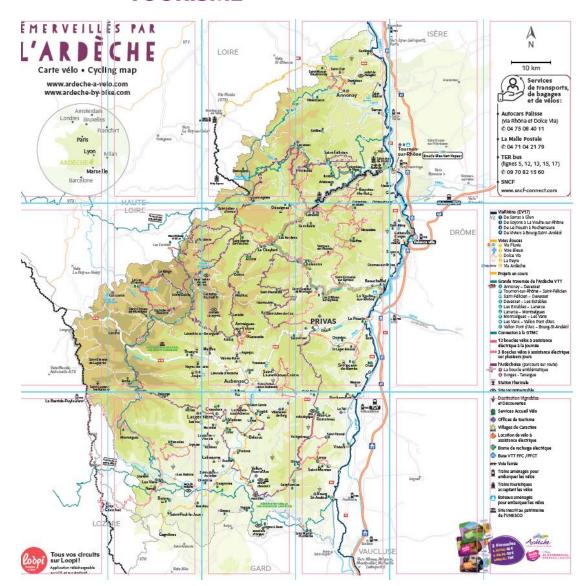
15% des touristes déclarent utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens pendant le séjour

(Sources: Vélo et Territoires 2024, enquête nationale vélo – Ministère Transition 2023, observatoire Ardeche Tourisme 2024)



Ardèche TOURISME

Se déplacer à vélo





371 Kms / Grands itinéraires de voies douces et voies vertes (Viarhona, Via Ardèche, Dolce Via, Viafluvia, Payre)

315 kms / Grande Traversée de l'Ardèche à VTT

2 circuits de l'Ardéchoise

14 boucles VAE à la journée

4 circuits en itinérance

Téléchargement de la carte vélo ici



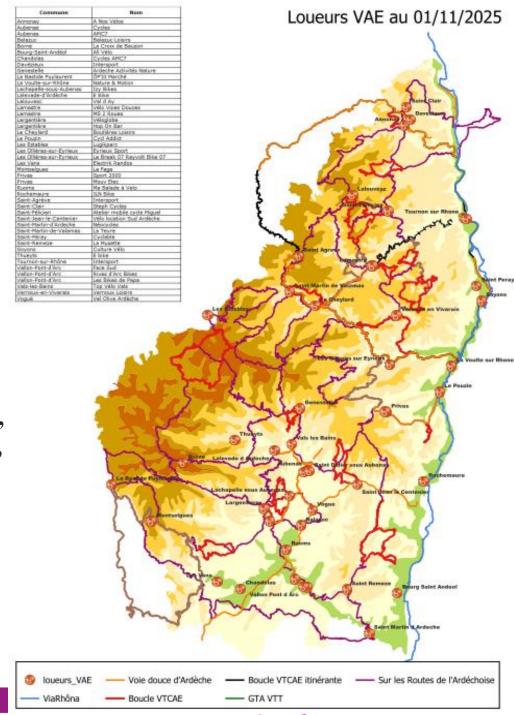


Carte des loueurs de Vélo à Assistance Electrique en Ardèche en 2025

Téléchargement de la carte ici

Des dispositifs de location de VAE sont proposés par quelques intercommunalités : Val'Eyrieux, Ardèche Sources et Volcans, Pays des Vans en Cévennes, Arche Agglo, Beaume-Drobie, Gorges de l'Ardèche et la CAPCA.

Des aides départementales pour l'acquisition d'un VAE.





Se déplacer à vélo

9,000 labellisés en France (hébergements, restaurants, réparateurs, OT, sites de visite...)

250 labellisés en Ardèche

Visibilité en ligne sur les sites spécialisés vélo, les sites départementaux et supports imprimés + marquage picto

Critères:

- Proximité d'un itinéraire
- Services (stationnement, recharge, linge, kit réparation...)
- Petit Déjeuner adapté
- Information vélo

Coût: 200€ / 3 ans

Plus d'infos ici

Contact pour obtenir le label : chnury@ardeche-guide.com



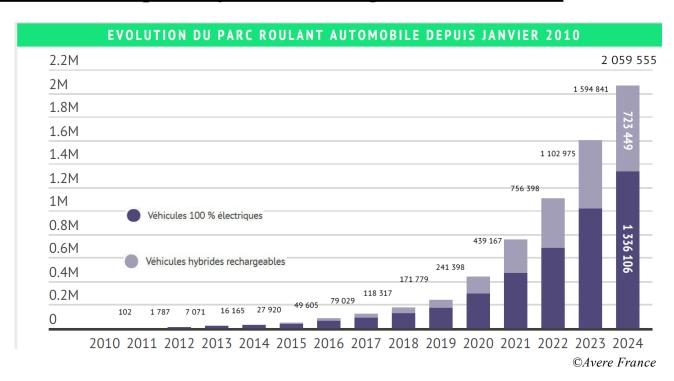


Se déplacer en véhicule électrique

Evolution du parc de véhicule électrique et hybrides rechargeables en France :

Janvier 2025:

19.4% des immatriculations en France



Les principales plateformes référençant les bornes de recharge sur le département :

- o Chargemap,
- o Electromaps,
- o Carte des bornes eborn,
- o <u>Citadine électrique</u> liste par commune,





Se déplacer en véhicule électrique

Guide pratique sur la recharge des véhicules électriques (Gîtes de France) :

- Choisir son offre de service,
- o Identifier ses besoins,
- Choisir sa politique de facturation,
- Les points de vigilance,
- Quelles aides pour l'installation d'un point de recharge ?

En téléchargement ici





La Brique Mobilité : favoriser la consommation en séjour tout en limitant l'impact carbone

- Un outil en ligne qui agrège les offres de transports publics, les offres locales (navettes estivales, trains touristiques...) et les réseaux vélo.
- Service qui favorise les modes de déplacements doux et qui donne des réponses là où Google Maps (ou Waze) n'en n'ont pas!

Démonstration de l'outil ici





Réglementation sur les services proposés par l'hébergeur

Un hébergeur peut-il proposer la location ou le prêt de vélos dans le cadre de son activité ?

L'objet social de l'hébergeur :

L'activité de prêt/location de vélos est **possible si elle figure dans l'objet social de l'entreprise** Dans le cas contraire, la responsabilité du dirigeant peut être engagée.

La responsabilité de l'hébergeur :

Par principe, si un accident survient lors de la location d'un vélo, seul l'usager sera responsable. Pour que la responsabilité de l'hébergeur puisse être engagée, une faute ou un manquement contractuel devra être démontré, tel qu'un défaut d'entretien du matériel.

Concurrence déloyale:

La mise à disposition de vélos même à titre gratuit, ne concurrence pas les loueurs professionnels si les personnes pouvant en bénéficier sont limitées aux clients de l'hébergeur dans le cadre de leur activité d'accueil.

Télécharger la réglementation

(Source : Groupe SVP)



Réglementation sur les services proposés par l'hébergeur

> Un hébergeur peut-il proposer un service de navette pour sa clientèle?

La navette mise en place par un hébergeur doit répondre aux 2 conditions suivantes :

- que celle-ci soit réservée à la clientèle de cet hébergement dans le cadre de ses activités,
- qu'elle s'effectue à titre gratuit ; le prix de la prestation ne doit pas être répercuté dans le prix du séjour

Le transport doit s'effectuer uniquement dans le cadre d'un transfert entre l'arrivée ou le départ du client (gare...) et l'hébergement.

Aucun autre type de transport à la demande n'est possible qui viendrait concurrencer les taxis, les VTC ou toute activité de guide touristique (ex : transport des clients pendant le séjour)

L'exercice de cette activité de transport ne nécessite pas d'inscription au registre des transports.

Un hébergeur peut-il proposer le transport des bagages de ses clients ?

- Objet social : Pas de modification particulière.
- Responsabilité de l'hébergeur : Il sera responsable du dommage causé. En cas de perte des bagages, il pourra être tenu d'indemniser le client à hauteur du préjudice subi. Aucune disposition légale ne vient imposer la souscription d'une assurance dédiée. Il convient donc d'interroger l'assureur pour déterminer si un tel dommage pourra être pris en charge.

Télécharger la réglementation



(Source: Groupe SVP)



Liste des entreprises de transport de personnes en Ardèche

Liste des entreprises de transport de personnes d'Ardèche immatriculées au registre national

Dernier rafraichissement le 15/10/25

Liste des entreprises de transport routier de PERSONNES immatriculées au registre national

Pour effectuer une recherche d'entreprise (ou de commune), pressez et maintenez la touche "Ctrl" tout en appuyant sur la touche "F". Saisissez alors tout ou partie du mot recherché.

*LTI: Licence Transport Intérieur **LC: Licence Communautaire

07 - ARDECHE

SIRET	Raison sociale	Catégorie juridique	Code Postal	Commune	Siège (O/N)	Gestionnaire de transport	Numéro LTI*	Date de début de validité LTI	Date de fin de validité LTI	Nombre de copies LTI valides	Numéro LC**	Date de début de validité LC	Date de fin de validité LC	Nombre de copies LC valides
77591795800040	ADMINISTRATION AURAN	Société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle	07700	BOURG-SAINT- ANDEOL	N	TAMPON PASCAL PAUL LOUIS	2021 76 0000736	12/05/2021	11/05/2026	4	2021 76 0000738	01/06/2021	31/05/2026	100
82049507500021	AGUNAOU LAHOUCINE	Artisan	07800	SAINT-LAURENT-DU- PAPE	0	AGUNAOU LAHOUCINE	2025 84 0001619	01/08/2025	31/07/2035	1				0
42202853000042	AJC SERVICES	Société par actions simplifiée (SAS)	07350	CRUAS	0	SANGUINETTI PIERRE				0	2025 84 0000093	12/01/2025	11/01/2035	10
40237951500024	ALIBERT STEPHANE	Artisan	07250	LE POUZIN	0	ALIBERT STEPHANE	2021 84 0000372	15/03/2021	14/03/2026	1				0
49226935200034	ALLO TAXI	Autre société à responsabilité limitée	07400	LE TEIL	0	MAGNET INGRID	2025 84 0001816	08/09/2025	07/09/2035	1				0
90163779300018	ALPES TAXI JE	Société par actions simplifiée (SAS)	07300	TOURNON-SUR- RHONE	0	EGO JACQUES	2022 84 0000780	02/03/2022	01/03/2027	1				0
79178004200010	AMBULANCES ASSOCIES	Autre société à responsabilité limitée	07160	LE CHEYLARD	0	LUQUET	2022 84		00/00/0000					0
79178004200028	AMBULANCES ASSOCIES	Autre société à responsabilité limitée	07310	SAINT-MARTIN-DE- VALAMAS	N	OLIVIER	0000436		2 06/02/2029	1				
85198585300015	AMBULANCES BASSE ARDECHE	Société par actions simplifiée (SAS)	07700	BOURG-SAINT- ANDEOL	0	BARET CELINE	2021 84 0002400	16/10/2021	15/10/2026	8				0
53839089900036	AMBULANCES HENOCQ	Autre société à responsabilité limitée	07140	LES VANS	0	HENOCQ FLORIAN	2022 84 0002916	28/10/2022	27/10/2029	1				0
51493094000010	AMBULANCES RIFFARD	Autre société à responsabilité limitée	07200	AUBENAS	0	MILESI GERALD	2023 84 0002409	05/09/2023	04/09/2033	1				0
85028150200011	ARDECHE CANOES SERVICE	Société par actions simplifiée (SAS)	07150	VALLON-PONT-D'ARC	0	MONTEIX JEAN-PIERRE	2025 84 0000954	05/05/2025	04/05/2035	1	2025 84 0000919	28/04/2025	27/04/2035	2
44122463100024	ARDECHE EVASION	Autre société à responsabilité limitée	07430	DAVEZIEUX	0		2022 84 0002615	26/09/2022	25/09/2029	2				0
35088208000020	ARSAC TOURISME	Autre société à responsabilité limitée	07170	LAVILLEDIEU	0	ARSAC ADELINE	2022 84 0000166	27/01/2022	26/01/2027	15	2022 84 0000165	27/01/2022	26/01/2027	46
91439516500014	AURANCE SERVICES	Société par actions simplifiée (SAS)	07160	SAINT MICHEL D'AURANCE	0	REY DORIAN	2022 84 0002207	01/08/2022	31/07/2027	1				0
32299325400026	AUTOCARS CHABANNES	Autre société à responsabilité limitée	07410	SAINT-FELICIEN	0	CHABANNES FREDERIC	2021 84 0000807	09/03/2021	08/03/2026	12	2021 84 0000806	09/03/2021	08/03/2026	55
		1	1	l		/ANI DAADENI		1					1	



Outils de sensibilisation de la clientèle

- <u>Kit des écogestes</u> : « Les éco-proverbes de l'Ardèche »
- <u>Le Guide des bons comportements</u> : « Mon anti-sèche pour préserver l'Ardèche »





III) Actions à mettre en place au sein de son établissement



Des pistes pour agir sur la mobilité

--> Des actions au sein de son entreprise

Challenge mobilité organisé par la Région Aura :

Le Challenge Mobilité **début juin**, vise à promouvoir l'usage des modes de transports alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture (marche, vélo, transports en commun, covoiturage) auprès des actifs.

Lien pour plus d'informations

Le Forfait mobilités durables :

Un employeur peut prendre en charge les **frais de transport personnels de ses salariés** lors de leurs trajets domicile-travail s'ils utilisent un moyen de transport alternatif. Cette prise en charge n'est pas obligatoire. Elle prend la forme d'un *forfait mobilités durables*. Ce dispositif est cumulable avec la prise en charge des titres d'abonnement aux transports publics ou de location de vélos.

En 2025, le forfait mobilités durables est **exonéré d'impôt sur le revenu** dans les limites de 600€/an/salarié.

Lien pour plus d'informations

Prise en charge obligatoire des frais de transport publics des salariés :

L'employeur doit prendre en charge 50 % du coût des titres d'abonnement de ses salariés qui utilisent les transports publics (cartes d'abonnement, abonnement à un service public de location de vélo).

Lien pour plus d'informations

Un local vélo sécurisé pour le personnel (trajet domicile/travail)







Des pistes pour agir sur la mobilité

--> Des actions au sein de son entreprise

La logistique pour les livraisons ou la circulation au sein de l'établissement :

ex : camping en vélo cargo



L'approvisionnement local avec la marque Goûtez l'Ardèche :

Il s'agit d'une marque collective déposée qui a pour vocation de sélectionner, d'identifier et de promouvoir les meilleurs produits ardéchois. Cette marque collective est gérée par le Centre du développement de l'Ardèche « Ardèche le goût ». Pour plus d'informations



L'annuaire professionnel d'Ardèche le Goût, spécialisé dans l'agroalimentaire ardéchois : <u>Pour plus d'informations</u>

Mutualisation des livraisons (ex: Ardèche et de Saisons) :

« D'Ardèche & de Saison » est issu d'un projet collectif visant à offrir à tous un accès privilégié à des produits de qualité issus du terroir ardéchois, tout en permettant aux producteurs de vivre correctement de leur travail. Une équipe assure les livraisons. Pour plus d'informations





L'autodiagnostic écomobilité (pour les hébergements)

En téléchargement ici

Autodiagnostic "Ecomobilité touristique"

Un outil pratique pour encourager et faciliter la pratique d'un tourisme "bas-carbone"

Cet outil d'autodiagnostic s'adresse principalement aux acteurs de l'hébergement touristique (hôtels, chambres d'hôtes, campings...).

Il vise à les accompagner dans l'identification des offres, infrastructures et services susceptibles de favoriser une mobilité "bascarbone" de leurs clientèles, ainsi qu'à leur permettre d'évaluer le niveau de maturité ainsi que les principales forces et faiblesses de leur démarche d'écomobilité.

L'outil est construit autour de 4 thématiques : venir dans l'établissement, y séjourner, se déplacer pour effectuer des visites et activités sur le territoire, informer ses clients.

Réalisez votre autodiagnostic

votre fiche pratique

Renforcez votre démarche



Cet outil a été développé pour une utilisation via une version récente du logiciel Microsoft Excel.

Ici, nous faisons du déplacement

ISÉRE DURABLE

une occasion d'agir



⊗ Site Touristique	🕉 Å vélo	En transports en commun
	км	LICNE:
	км	LIGNE:
	км	UGNE:
	км	LIGNE:
	км	LIGNE:
	км	UGNE:



IV) Quelques initiatives inspirantes...



Ecogîte 1000 Pailles

(Labastide-de-Virac, Ardèche)

• Cabane et gîte écologiques en Sud Ardèche

Mise en place d'actions autour de la mobilité :

- → Mesure de son **empreinte carbone**
- → Communication pour un séjour bas carbone : sites touristiques accessibles en vélo et VAE à proximité de l'hébergement, promotion des transports en commun...
- → Navette en véhicule électrique : Pour les visiteurs arrivant en transport en commun, les hôtes proposent une navette en voiture électrique, rechargée à l'énergie solaire
- → Bornes de recharge pour véhicules électriques et location / prêt de vélo
- → Partenariat avec un loueur de vélo pour livraison de vélos électriques en gare routière la plus proche
- → Mise en place de la **réservation du dimanche au dimanche** en saison haute afin d'éviter les embouteillages.

Ressources:

Site web: https://www.1000pailles.fr/

Actus de l'établissement : https://www.1000pailles.fr/news.html













Villa Font Vive

(Grospierres, Ardèche)

• Chambres d'hôtes et location de roulotte en Ardèche méridionale

Mise en place d'actions autour de la mobilité :

- → Mesure de son **empreinte carbone**
- → Remise de 5% sur le prix de la nuitée en cas de venue sans véhicule à moteur
- → Relai d'itinéraires vélo et sites de visite au départ et proches de l'établissement
- → Mise à disposition pour tous les hôtes d'une **borne de recharge rapide** pour les véhicules électriques/hybrides
- → Partenariat avec un loueur de vélo local
- → Local sécurisé pour les vélos, kit de réparation, station de lavage, transfert bagages

Ressources:

https://villafontvive.com/

Leur engagement:









Agence de Développement Touristique de l'Ardèche

Pôle Bésignoles, 6 route des Mines - F-07000 Privas

Tél. 04 75 64 04 66 - adt07@ardeche-guide.com



La Cité du Chocolat ValRhona

(Tain l'Hermitage, Drôme)

1er site de visite en Rhône-Alpes à obtenir le label "Divertissement Durable"

Actions autour de la mobilité s'inscrivant dans une politique RSE très complète :

- → 10% de réduction sur le billet d'entrée sur présentation du billet de train SNCF
- → Incitation des visiteurs à venir « en train, bus & covoiturage »
- → Partenariat avec "Tictactrip" pour le covoiturage
- → Réalisation de son bilan carbone via la **"Promotion Climat Tourisme"** soutenue par le SNELAC.
- → Plan de mobilité pour les collaborateurs en cours d'élaboration
- → **Approvisionnement local** pour le restaurant (96% de produits d'AURA)

Ressources:

https://www.citeduchocolat.com/fr/vers-un-tourisme-plus-engage

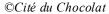














Camping Domaine de Briange

(St Remèze, Ardèche)

- 80 emplacements
- Lauréat AAP Slow Tourisme de l'ADEME

Mise en place d'actions autour de la mobilité :

- → Proposition d'une voiture électrique à la location (Renault Zoë avec tarif à la journée)
- → Proposition de vélos électriques pour les déplacements internes au camping. Partenariat avec des loueurs locaux pour les déplacements externes.
- → Présence de **bornes de recharge** pour les véhicules électriques et pour les VAE
- → Réduction de 10% sur le tarif du séjour si arrivée à pied ou à vélo
- → Informations sur le site web : offre vélo, blog "écolo", accès sans voiture...
- → Démarche d'approvisionnement local : boutique de produits locaux, restauration durable

Ressources:

Site web: https://www.campingdebriange.com/

Blog: https://www.domainedebriange.fr/

Leur engagement:











©Domaine de Briange





Aven d'Orgnac (Orgnac l'Aven, Ardèche)

Labellisé "Grand Site de France" depuis 2004

Mise en place d'actions autour de la mobilité :

- → Challenge mobilité en interne avec calcul mensuel des kilomètres fait à vélo, à vélo électrique, en covoiturage, à pied, en voiture électrique, à dos d'âne, etc.
- → **Durant 1 semaine en juin** (Journées Internationales des grottes) :
- o **Réduction de 50%** sur le billet d'entrée pour les visiteurs qui viennent à vélo, à pied, à 4 en auto...
- O **Justificatifs**: selfie à vélo + casque à la billetterie, itinéraire rando jusqu'à la grotte + photo en rando, selfie à 4 à la descente de voiture sur le parking de la grotte.
- → Racks à vélo et bornes de recharge VAE à disposition sur place.

Ressources:

https://www.orgnac.com/qui-sommes-nous/engagements-et-valeurs







 $@Aven\ d'Orgnac\\$



Camping Le Folastère (Saint-Julien-du-Gua, Ardèche)

• Hôtel-Restaurant en Sud Ardèche

Mise en place d'actions autour de la mobilité :

- → Mesure de son **empreinte carbone**
- → Proposition à la location de 2 VAE à la journée et/ou demi-journée
- Proposition d'un service de navette entre le camping et le lieu d'hébergement précédent ou suivant.
- → Proposition d'un service de navette entre le camping et la gare et/ou arrêt de bus le plus proche
- → Local de stockage sur place, kit de réparation et de nettoyage pour les vélos
- → Promotion d'itinéraires cyclables aux alentours sur le site web

Ressources:

https://www.le-folastere.fr/index.htm





©Camping Le Folastère





Hôtel Almanarre Plage

(Hyères, Var)

15 chambres d'hôtel classées **

Mise en place d'actions autour de la mobilité :

- → Mesure de son impact carbone
- → Prospection/communication plutôt locale afin de limiter la clientèle internationale,
- → Affichage du bilan carbone de l'établissement sur site web,
- → Information sur le site Internet <u>"Venir facilement en train et en bus"</u>
- → Développement des mobilités douces pendant le séjour (offre de location de vélo, kayak, paddle)
- → Incitation et récompense avec VAE gratuit pendant le séjour pour les clients qui viennent en transport en train <u>"transport vert, vélo offert"</u>

Ressources:

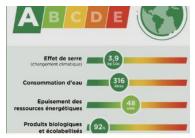
https://www.hotel-almanarreplage.com/fr















Le tarif bas carbone (Normandie)

Démarche initiée par "Le centre Juno Beach" suite à la réalisation de son bilan carbone (80% des GES liés au transport des visiteurs).

Mise en place d'un tarif bas carbone pour les clients qui viennent en train, en bus ou en vélo :

- → Tarif préférentiel "bas carbone" pouvant aller jusqu'à -33% de réduction
- → Abri vélo composé de 16 emplacements vélo, 6 bornes de recharges pour vélos électriques, 2 places pour les vélos cargo, 2 boxes vélo, des casiers fermés et d'une borne de réparation
- → Présentation d'un titre de transport SNCF, bus ou une photo avec son vélo devant le parking du centre Juno Beach
- → Partenariat avec la SNCF sur la communication

Ressources:

Le tarif bas-carbone - Normandie Tourisme











Les ressources disponibles

Ardèche à vélo - Suggestions d'itinéraires vélos en Ardèche

Carte vélo Ardèche - Ardèche Tourisme

Comment passer des vacances plus écologiques - ADEME

Diagnostic Ecomobilité - ADEME

Fiche réglementation "Les services proposés par les hébergeurs en lien avec la mobilité

de leur clientèle" - Service juridique ADN Tourisme

Guide "Mon anti-sèche pour préserver l'Ardèche - Ardèche Tourisme

Guide pratique sur la recharge électrique - Gîtes de France

Informations Transports régionaux - Région Auvergne-Rhône-Alpes

La mobilité en 10 questions - ADEME

La Plateforme des aides de l'ADEME - ADEME

L'écomobilité touristique "Comment encourager la mobilité bas carbone à destination des voyageurs ?" - ADEME

Les aides à la transition écologiques - Plateforme de l'Etat

Outils de sensibilisation aux écogestes - Ardèche Tourisme

Page "Comment venir en Ardèche sans voiture" - Ardèche Tourisme

Page "Séjours sans voiture" - Ardèche Tourisme

SNCF Connect - offre ferroviaire régionale, nationale et internationale

Randonnée en Ardèche - Les principaux itinéraires pédestres d'Ardèche





Temps d'échanges...



Merci pour votre attention